



Petite
Histoire
d'une
Grande idée



PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE IDÉE

ÉCOLE INSTRUMENT DE PAIX CÉLÈBRE SES 50 ANS (1967-2017)

Jean Hénaire

Véronique Truchot

PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE IDÉE
ÉCOLE INSTRUMENT DE PAIX CÉLÈBRE SES 50 ANS (1967-2017)
Recherche, documentation et rédaction : Jean Hénaire

VADE-MECUM À L'USAGE DE LA PAIX
Conception et rédaction : Véronique Truchot

Conception graphique et PAO
GiCe

Page couverture
Sabah Salman

Avec le soutien de la



et du Département de l'instruction publique, Genève

Remerciements :
Mme. Véronique Probst, archiviste aux Archives d'État de Genève
et M. Michel Mégard, Genève

Association mondiale pour l'École instrument de paix
Monique PRINDEZIS, Secrétaire générale

Copyright - Les Editions de l'EIP © 2017 Genève
ISBN 978-2-9700888-3-7

SOMMAIRE

PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE IDÉE

AVANT-PROPOS	5
AUX ORIGINES DE L'EIP	7
L'EIP : DES HISTOIRES À RACONTER	15
MOTS, PAROLES, IMAGES : UNE MÉMOIRE COMMUNE	21
LES SECTIONS NATIONALES	27
D'HIER À DEMAIN	35
CONCLUSION	41

VADE-MECUM À L'USAGE DE LA PAIX

PRÉSENTATION	44
ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	45
LES RÈGLES, ÇA SE DISCUTE ?	48
DES LIMITES À LA LIBERTÉ ?	54
DES LOIS QUI PROTÈGENT ?	60
COMBATTRE LE HARCÈLEMENT... POUR VIVRE EN PAIX	66
ÉVALUATION	68
EN COMPLÉMENT	74



Cabu - Dessine-moi un droit de l'homme, EIP, 1984

A VANT-PROPOS

La présente publication trace le portrait des principales réalisations de l'EIP au cours de ses cinquante années d'existence. C'est aussi pour nous l'occasion de rendre hommage à ceux et celles dont le travail, l'engagement et la persévérance ont permis à cette organisation d'être présente sur tous les continents et d'être reconnue pour la qualité de ses travaux et de ses interventions.

Plusieurs enjeux éducatifs d'importance sont intimement liés à l'éducation à la paix tels le droit à l'éducation, la violence scolaire et sociale, le recours à l'autorité et le respect des libertés, les châtiments corporels infligés aux enfants ... et celui des technologies de l'information et de la communication, dont nous commençons à peine à prendre la mesure de leurs impacts sur les contenus de l'enseignement et de leur diffusion. C'est dans ce contexte d'ensemble qui nous interpelle que nous pensons, peut-être encore plus qu'hier, à l'absolue nécessité de prendre en compte de grands idéaux de paix par l'éducation, comme l'évoquait d'ailleurs l'homme de science Jean Piaget, à l'époque où il dirigeait les destinées du Bureau international d'éducation.

Nous remercions d'avance nos lecteurs et lectrices de partout dans le monde de prendre un peu de temps pour nous découvrir, nous connaître mieux.



Aux origines de l'eip





Tribune de Genève 15 mars 1960

Tiré de l'exposition itinérante «Aux origines de l'EIP» 2001

J'ai rencontré ce fou qui s'appelle Jacques-la-Paix

Il existe à Genève un individu particulièrement dangereux. Je l'ai rencontré dans une cave de la rue de l'Impasse. C'est là qu'il se cache, c'est là qu'il prépare ses conspirations. L'atmosphère n'est pas saine, incitant au meurtre. Des milliers de lettres sont alignés sur des rayonnages, dans une lumière aveuglante, tous comparés préparés des colis : étant d'explosifs dangereux. On connaît le pouvoir de la chose écrite, de la matière imprimée. Le livre d'école le plus anodin peut être un danger public. Rien de plus maléfique qu'un mauvais livre d'histoire. En existe-t-il de bons ?

Nous sommes dans le dépôt de la librairie Mühlthaler; il y a vingt ans, c'était une simple boutique. Jacques Mühlthaler en a fait une affaire prospère, il prospère que les employés, en plus de leur salaire, se partagent une partie des bénéfices de l'entreprise. N'est-ce pas insolite, insolent ? Il y a un sous, ou pire. Les quatre employés de la maison travaillent avec le sourire, avec une bonne humeur qui n'a rien de commercial. C'est louche. Que se cache-t-il dessous ? Un homme.

Jacques Mühlthaler, de nationalité romaine et suisse, a 46 ans. Deux de ses frères sont morts pendant la dernière guerre. Lui, ayant survécu à la mort, n'est mis au travail. Il aime la vie. Il aime à rouler dans sa voiture de sport. C'est un réaliste. Si difficile qu'il estime ne pas pouvoir être heureux si les autres ne le sont pas.

Cette idée sera le point de départ d'une étonnante aventure, semblable à celle d'Henri Dunant. Mais, au lieu de proposer de la charité pour passer le plan de guerre il offrira de l'insurrection pour empêcher les conflits. Depuis six ans, il parcourt le monde pour soumettre aux chefs d'États sa Convention universelle d'éducation vigiles.

Dans deux volumes publiés par Perret-Gentil, «Le Voyage de l'Espoir» et «Toutes voies débarrés», il raconte son tour du monde de cosmopolite de la paix. Abandonnant affaires et famille, il a, pendant des mois et des mois, fait le siège des ambassades, des ministères et des chancelleries, en Turquie, en Égypte, à Washington, à Paris, en Grèce, à Moscou, à Pékin, à Vienne, à Berne, accueilli par les uns à bras ouverts, recevant ailleurs des coups froids ou fausses promesses. On sait combien il est difficile, quand on fait du porte à porte, de vendre une savonnette à une ménagère. Essayez donc d'aller offrir, gratuitement, une idée au général de Gaulle, au président Nasser ou à l'empereur du Japon! Ce tour de force, Jacques Mühlthaler l'a réussi. Dans de nombreux pays, on ne l'appelle plus que Jacques-la-Paix. Pour lui, la paix ne peut commencer qu'à l'école. L'école doit ouvrir le chemin de la compréhension mutuelle à tous les enfants du monde.

Cela, des mentalités de hautes personnalités mondiales l'a compris. Les encouragements rencontrés par M. Mühlthaler dans les grands capitales sont innombrables. Mais pour que cette idée aboutisse à des conventions pratiques il faudrait qu'elle soit admise et imposée par l'Onesco. Or, aucun gouvernement ne veut prendre la responsabilité de soumettre cette charte à l'Onesco, même pas la Suisse. On voudrait bien, mais on ne peut pas. On se heurte à des obstacles plus que la mauvaise volonté: la routine, le fonctionnarisme, la peur des responsabilités.

Il est inconcevable et pourtant certain que le bulletin de l'Onesco, dont l'influence pourrait être énorme, n'a pas daigné mentionner la démarche de M. Mühlthaler. Même pas pour la combattre. Aurait-on peur de la paix ?

Sans amertume, M. Mühlthaler pourrait se croquer, en dehors des nationalismes et des religions, mais en cherchant leur appui, en dehors de

«toute position, «de gauche» ou «de droite», mais en appelant dans toutes les directions. Le grain est semé. Chacun de nous peut l'arroser d'une larme d'espérance. L'espérance, ne l'oublions pas, est le plus heureux pour celui qui attend sans rien faire. M. Mühlthaler voudrait obliger chacun de nous à faire quelque chose pour la paix. Ne vous ai-je pas dit que c'est un individu particulièrement dangereux ?

Accompagner Jacques Mühlthaler dans ses pérégrinations est un régal instructif. Ses deux livres sont un mélange de Jules Verne et de La Bruyère: Philéas Fogg découvrant les caractères des peuples et de leurs dirigeants, tout cela sans littérature, mais avec foi et bonne foi.

André Chamot

Jacques Mühlthaler: *Le Voyage de l'Espoir ou le siège des sièges, et Toutes voies débarrés, des U. S. A. au Japon, en passant par l'Autriche, l'U. R. S. S. et la Chine populaire.* Editions Perret-Gentil, Genève.

Construire, 15 janvier 1965



Si, de nos jours, en Suisse comme dans d'autres parties du monde, l'éducation à la paix semble être un objectif partagé par nombre d'institutions éducatives au sens large du terme, il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

À l'époque où l'EIP voit le jour, le monde est en pleine guerre froide. Un des traits les plus dramatiques de cette période est de voir les belligérants vouloir assurer l'équilibre dans la terreur. Cela s'appelle la dissuasion nucléaire. Cette doctrine funeste continue, hélas, aujourd'hui, d'avoir cours cependant que les dépenses militaires et d'armements ont encore de beaux jours devant elles.

Depuis Dublin, le 17 septembre 1961, Jacques Mühlethaler, le futur fondateur de l'EIP, notait dans son carnet : « Plus de deux ans et demi passés à rouler ma bosse dans le monde, presque essentiellement occupé à servir une idée capable de rendre possible la coexistence pacifique entre les peuples, d'ouvrir la porte à la coopération, de mettre l'homme face à ses nouvelles dimensions..., notre planète. Dois-je continuer ? ». La réponse, il la donna six ans plus tard en fondant l'École instrument de paix. Et d'ajouter à l'occasion d'une rencontre sur le désarmement, en 1970, qu' « Il nous faut en effet, profiter de notre paix armée pour construire, par l'introduction d'une pédagogie valable, un monde de paix, enfin non armé ». Il s'empresse dès le départ de rédiger ses « Principes universels d'éducation civique ». Ce fut le début d'un chantier marqué par des réalisations pédagogiques dont profitent

encore aujourd'hui des milliers d'enfants et d'enseignants dans le monde. Cet ancien distributeur de manuels scolaires d'histoire dont il dénonçait le caractère nationaliste et belliqueux aura tenu parole jusqu'à la fin de sa vie. Soldat sous l'Occupation pendant la deuxième guerre mondiale, il refuse toute légitimité au gouvernement de Vichy et quitte la France pour venir s'établir en Suisse. De retour dans la vie civile, il fit de la paix par l'éducation son grand combat.

Ce qui le conduira même, en 1975, à entreprendre une grève de la faim pour sensibiliser l'opinion publique face aux budgets militaires toujours plus onéreux à comparer à l'inexistence de budgets conséquents pour l'éducation à la paix. Sa grève



durera un mois... On lui connaît aussi cet appel à la création d'un fonds mondial pour la paix par l'école, initiative appuyée entre autres par deux prix Nobel de la paix : Philip Noel-Baker, en 1959

et Linus Pauling, en 1962.

La collecte de fonds au résultat modeste n'empêchera pas le Journal de Genève, dans sa livraison du 8 décembre 1976, d'écrire : « Plus de 1 500 lettres de soutien sont parvenues à l'EIP. Des enfants ont abandonné leur argent de poche, et des soldats, à la fin de leur cours de répétition, leur solde ». D'autres plumes participent de cette volonté de promouvoir une éducation à la paix, tel Rémy Hildebrand, président de l'EIP Suisse qui, en mars 1977, pronostiquait que « Progressivement, l'éducation à la paix entrera pour une bonne part dans la critique des systèmes éducatifs et dans la recherche de solutions nouvelles ». Pour ce faire, il fallait dépasser, selon l'auteur, le « simple catéchisme international » des organisations

internationales gouvernementales.

La volonté de l'EIP de faire connaître les idéaux de paix et de non violence par l'entremise de l'éducation peut paraître bien naïve. Mais son leitmotiv « Plus de crayons, moins de fusils » n'est pas qu'un simple exercice de style. Au contraire il traduit bien une volonté de mettre fin à une culture de la violence et de la guerre. Certes, il y a derrière cette injonction une forme d'utopie, une ambition qui nous fait signe de loin. Mais que deviendrait le monde sans idéaux ?

Que reste-t-il de Jacques Mühlethaler (1918-1994) près d'un quart de siècle après sa mort ? D'abord la mémoire d'un homme fidèle à ses principes qui n'hésitait jamais à interpeller les riches et les puissants pour qu'ils appuient toute entre-

prise d'éducation non violente. Et son esprit de laïc convaincu le préservait de l'intolérance qu'il combattait sans appel. Il rêvait d'une terre aux grands arbres sous les feuilles desquels la parole serait lieu de rencontres et de découvertes. Un rappel de ses voyages dans le monde qui ont précédé la création l'EIP a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une exposition.

Aux origines de l'EIP, le voyage de Jacques Mühlethaler 1959 - 1962

Jacques Mühlethaler est un précurseur de l'éducation à la paix et aux droits de l'homme. L'exposition retrace sa prise de conscience et le voyage qu'il entreprend à la fin des années 1950 pour sensibiliser les dirigeants de différents pays à l'idée de faire de l'école un instrument de paix. L'Association mondiale pour l'école instrument de paix, qu'il fonde en 1967 continue son œuvre.

Jacques Mühlethaler

Uni Dufour
du 29 octobre au 16 novembre 2001
Entrée libre

cifedhop@mail-box.ch www.eip-cifedhop.org EIP école instrument de paix

Exposition itinérante «Aux origines de l'EIP» 2001

Principes universels d'éducation civique tels qu'écrits par Jacques Mühlethaler

L'École est au service de l'humanité.

L'École ouvre à tous les enfants du monde le chemin de la compréhension.

L'École apprend le respect de la vie et des êtres humains.

L'École enseigne la tolérance, cette attitude qui permet d'accepter chez les autres des sentiments, des manières de penser et d'agir différents des nôtres.

L'École développe chez l'enfant le sens de la responsabilité, l'un des plus grands privilèges de l'être humain.

L'École apprend à l'enfant à vaincre son égoïsme. Elle lui fait comprendre que l'humanité ne peut progresser que par des efforts personnels et l'active collaboration de tous.

Une certaine idée de la solidarité



Les Cahiers de l'amitié de l'ÉIP permettent aux enfants de prendre la parole, d'organiser leurs idées et de les partager avec d'autres enfants dans le monde grâce à la correspondance scolaire. Cette initiative commande cependant de disposer des moyens financiers pour couvrir notamment les frais postaux. Et peut-être que de plus en plus, dans un avenir rapproché, les écoles devront être financièrement soutenues pour activer le courrier électronique de l'amitié. Bref, ce n'est donc pas par hasard si l'ÉIP, par le biais de son fondateur, avait entrepris dès les années 1970 une campagne

auprès des chefs d'États en vue de l'instauration d'une franchise postale pour la correspondance interscolaire. "Il est de notre devoir à tous –d'insister le président de l'EIP - d'aider les enfants d'aujourd'hui, citoyens de demain, à mieux se connaître, à les ouvrir à plus de compréhension mutuelle en développant en chacun d'eux une confiance réciproque. Leur offrir la gratuité postale, c'est transformer les rapports humains par une meilleure communication, facteur indispensable à la détente, préambule d'un désarmement réel".

Des efforts récompensés

Le 5 novembre 1993, au siège de l'UNESCO à Paris, le Directeur général de cette organisation internationale gouvernementale et le ministre tchèque de l'Éducation nationale remettaient à Jacques Mühlethaler la médaille et le diplôme Comenius en hommage à son combat, à ses idées et aux activités développées par l'EIP pour promouvoir la tolérance, la paix et le respect des droits humains par l'éducation. Cette haute distinction témoignait de la contribution soutenue que le fondateur de l'EIP a apportée à la pédagogie des droits humains, ainsi qu'au combat opiniâtre qu'il a mené pour convaincre les autorités éducatives, les enseignants, les éducateurs et les parents de l'importance d'une telle éducation dans les programmes d'études, la vie quotidienne des établissements scolaires et la formation initiale et continue des éducateurs.



Federico Mayor ancien Directeur général de l'Unesco et Jacques Mühlethaler



L'EIP :
des histoires à raconter



Une solide offre de formations

La création de l'EIP se confond en quelque sorte avec le besoin fortement ressenti d'offrir des formations juridiques et pédagogiques en matière d'éducation à la paix et aux droits humains. En effet, dans ce domaine, l'offre demeure rare – voire inexistante – cependant que les besoins sont croissants.

Pendant l'année 1979 – année internationale de l'enfant – se tient à Roubaix le Premier congrès international sur les moyens didactiques pour enseigner les droits humains.

Pour promouvoir l'enseignement des droits humains et de la paix, il est indispensable de travailler en priorité à la formation des enseignantes et des enseignants. C'est ainsi que se tient, en 1982, la première session internationale de formation à l'éducation aux droits de humains et à la paix organisée par l'EIP en collaboration avec l'Institut René Cassin de Strasbourg. L'année suivante, l'EIP organisera avec succès à Genève une deuxième formation.

Mais c'est en 1983 que les sessions de formation prennent leur envol avec la création du Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix, le CIFEDHOP, et la conversion de ce Centre en Fondation de droit suisse en 1987. Présidé pendant de nombreuses années par l'ancien conseiller d'Etat du Canton de Genève, Guy-Olivier Segond et récemment par Carlo Sommaruga, Conseiller national, le

Centre poursuit toujours ses activités.

Éduquer aux droits humains: retour sur les débuts

C'est à Genève, à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE), et à l'initiative du fondateur de l'EIP, Jacques Mühlethaler, que commencèrent, en 1976, les premiers travaux de recherche relatifs à l'éducation aux droits humains. Ces travaux portèrent sur la traduction, dans un vocabulaire fondamental, de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) sous la responsabilité du Professeur Leonardo Massarenti et de l'un de ses assistants, Olivier Veyrat. Ce travail a été traduit dans une vingtaine de langues, diffusé dans le monde et publié par les Nations Unies. Il a été le point de départ des activités pédagogiques de l'EIP en matière de diffusion du droit international des droits de l'homme auprès de la société civile et de la création du CIFEDHOP.

Dans la foulée, des sessions régionales de formation commencent à se développer et c'est à Conakry, en Guinée, que se tiendra la première session régionale africaine de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix en partenariat avec le Ministère de l'information et la Commission nationale pour l'Unesco. Depuis lors, d'autres sessions régionales ou nationales de formation ont eu lieu partout dans le monde sur tous les continents.

En 1989, Monique Prindezis, directrice du CIFEDHOP, reçoit au nom du centre de formation le Prix des droits de l'homme de la Commission nationale consultative de France décerné à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française. Cette récompense est remise par le Premier



Médaille du Bicentenaire de la révolution française

Ministre Michel Rocard, qui s'exprime en ces mots : « Je félicite votre Centre d'avoir organisé, en août 1988, la Première Session africaine fran-

cophone de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix destinée aux enseignants des écoles primaires, secondaires

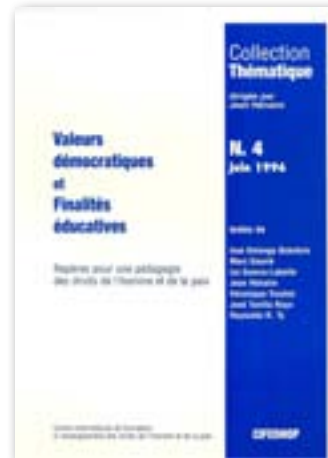
Le COREPRO, l'outil de formation

et professionnelles. En vous remettant ce prix, Madame, je rends hommage à votre Centre, fondé par l'Association mondiale pour l'Ecole instrument de paix».

Créé par l'EIP en 1987, le Comité de rédaction et de production (COREPRO) a joué pendant près d'un quart de siècle un rôle majeur à toutes les étapes entourant la préparation, la tenue et l'évaluation de sessions internationales de formation. Issus de divers horizons professionnels, les membres de ce Comité ont donné aux contenus de formation une valeur scientifique qui a forte-

ment contribué à asseoir la crédibilité du Centre. Que soient ainsi remerciés ces principaux acteurs qui ont permis la tenue de ces sessions de formation tout au long de ces années : Michel Bastien (1949-2004), inspecteur de l'éducation, Belgique ; Jean Hénaire, analyste de l'éducation comparée, Québec ; Bernadette Jospin, directrice d'école, Belgique ; Yves Lador, formateur, Suisse ; Véronique Truchot, chercheuse en éducation, France, Elia Contoz, formatrice, Italie.

C'est par ailleurs dans la foulée de ces formations qu'est née la revue *Thématique*. Ainsi, pendant de nombreuses années, les prestations de nombreux experts, formateurs et éducateurs de renommée ont fait l'objet de plusieurs titres et servi de compléments aux sessions proprement dites.



Depuis 2006, les formations annuelles dispensées par le CIFEDHOP ont trait spécifiquement à l'Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unis, à Genève. Les acteurs de la société civile et du monde de l'éducation y sont particulièrement conviés.



Formation Cifedhop Ouagadougou en partenariat avec EIP Burkina , 2008, photo GiCe

Un travail inachevé

L'éducation et la formation aux droits humains et à la paix est nourrie de bonnes et légitimes intentions. Mais dans les faits, beaucoup reste à accomplir. Le fait de bien vouloir convenir d'apprentissages fondés sur l'acquisition de savoirs et de compétences dans ce domaine constitue un premier pas. Mais en amont, c'est d'une posture éducative dont il s'agit. Sortir des sentiers des compétences livresques n'est pas le moindre des défis éducatifs ; mais quelle autre voie suivre pour valoriser le rôle de l'éduqué-citoyen ?

Des obstacles à surmonter

L'EIP n'a cessé de rappeler aux États l'importance de l'éducation aux droits humains et à la paix. Mais aucun texte de portée internationale juridiquement contraignant n'a pas encore vu le jour.

Par ailleurs, les barons de la performance magnifient la compétitivité, véritable manifeste d'un darwinisme socio scolaire gagnant toujours plus de terrain auprès des décideurs inféodés aux lois du marché.

Mais au-delà de ce qui précède, ajoutons qu'on ne peut envisager durablement le succès pérenne d'une éducation à la paix tant que le recours aux armes restera un peu partout la solution privilégiée des conflits.

Dans cette perspective, la formation aux droits humains et à la paix peut être ainsi vue à la fois comme un acte politique par lequel le débat s'engage sur la société mondiale que nous voulons et

une action de résistance contre l'exclusion sous toutes ses formes.

Les actions de l'EIP se reflètent aux plan des pratiques citoyennes et droits fondamentaux, du vivre ensemble et de l'exercice de la démocratie, des interdépendances sociales, économiques et environnementales sans compter l'importance que nous avons toujours accordée au développement de la pensée créatrice et réflexive à tous les ordres d'enseignement. Dans le contexte d'une éducation adaptée à la modernité, une attention particulière est accordée à des formes de soutiens pédagogiques permettant un usage intégré du numérique dans l'ensemble de ses dimensions.



Jacques Mühlethaler et Monique Prindezis
Conférence générale Unesco, 1987, Paris



Mots, paroles, images : une mémoire commune



Tout au long de ces cinquante dernières années, l'EIP n'a eu cesse de proposer aux éducateurs comme au public en général une gamme variée de productions qui ont voulu répondre aux demandes des publics variés de l'EIP : 33 tours, le bulletin annuel, correspondance scolaire, la Lettre mensuelle, la publication sous formes de Brèves de nouvelles internationales, des albums de dessins, des exposés thématiques, des DVD, des guides pédagogiques, une Veille documentaire.

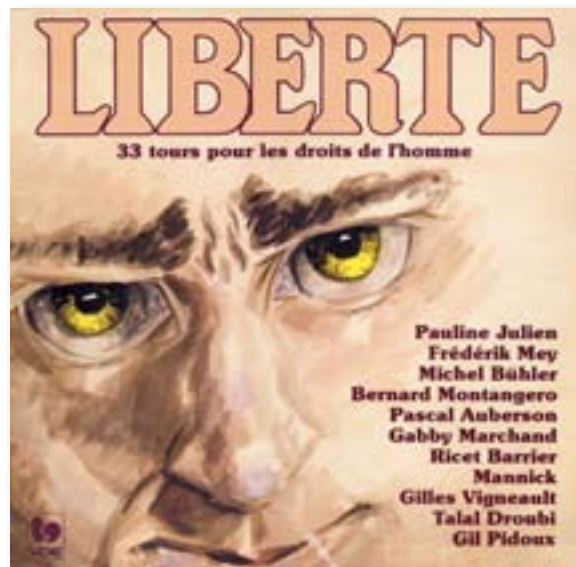
Chanter...

UN JOUR LES ENFANTS
Un jour les enfants viendront,
Un jour les enfants diront
Qu'ils veulent habiter la terre
Sans verser le sang
Et qu'ils n'iront pas à la guerre
Quand ils seront grands
[...]

Un jour les enfants viendront
Un jour les enfants diront
Qu'il faut désarmer le monde
Avant qu'il soit fou
Et que les faiseurs des bombes
Soient au rendez-vous

Marie-Annick Rétif, (extrait), in : « LIBERTÉ »
33 tours pour les droits de l'homme.

Réalisation de l'EIP, production Disques VDE-
Gallo, 1986.



Parler, écouter...

La tradition orale africaine en appui à l'élève citoyen

Sous l'égide de l'Institut National de Recherche et d'action Pédagogique (INRAP) de Guinée et de son conseiller pédagogique Amadou Diallo et avec le soutien de l'EIP, la radio scolaire poursuit la mise en œuvre du projet « Appui à l'Instruction Civique » (APIC), une innovation pédagogique dont la caractéristique majeure est l'utilisation de valeurs positives de la tradition orale africaine à travers des enregistrements sonores de contes, de proverbes, de récits ou de poèmes pour introduire l'enseignement de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). L'éducation

civique et morale sert de discipline hôte pour cette recherche-action centrée sur les classes de CM2. Depuis 1999, l'équipe du projet APIC travaillait déjà en collaboration avec le réseau des radios rurales à la collecte des éléments sonores.

En 2002, l'équipe de la radio scolaire a finalisé la mise en forme pédagogique et a produit une trousse comprenant 18 modules sonores traitant de neuf thèmes basiques mis en relation avec neuf articles de la CADHP, un guide pédagogique pour les enseignants contenant des fiches pédagogiques, une abondante documentation sur la CADHP et des transcriptions des œuvres de traditionalistes.



In : « La parole enseignante. Tradition orale et éducation citoyenne en Guinée ». EIP, 2006.



Dessiner...

« Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Aujourd'hui, 50 ans plus tard, les dessins illustrant chacun des trente articles de la Déclaration universelle – réunis et publiés par l'Association mondiale pour l'École instrument de paix – sont bien sombres. Cela s'explique : la soixantaine d'artistes de tous les continents ont choisi de présenter les dossiers dressant l'inventaire des violations des droits de l'homme, montrant ainsi l'étendue du chemin à parcourir, partout dans le monde, pour les concrétiser».

Préface de Guy-Olivier Segond (extrait) in :Un demi-siècle de droits de l'homme/Fifty Years of Human Rights, EIP, 1998.



Première bande dessinée publiée par l'EIP, 1984

Visionner...

Six courts métrages pour les droits de l'homme

C'est lors des journées « Cinéma tout Écran » qu'a eu lieu le lancement du DVD « Droits et Libertés tout Courts », produit conjointement par l'EIP et Base-court production. Et c'est le 10 décembre 2008 qu'il a été distribué dans toutes les écoles de Suisse, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme.

Mentionnés par le Haut Commissariat aux droits de l'homme, les six courts métrages présentés dans le cadre du Festival du film de Locarno ont remporté un franc succès. Plusieurs d'entre eux ont remporté des prix (Etats-Unis, Europe, Suisse).



Écrire...

« Mais si tant est que l'on continue de penser que l'École – au sens large du terme – demeure à ce jour le plus important levier de transformation sociale que nous possédions; si tant est que l'on pense également que les droits ont été proclamés par la communauté internationale pour participer d'une telle transformation, convenons que les politiques éducatives, en tant qu'expression de la voix d'un État membre de cette même communauté, devraient être une porte d'entrée légitime de l'éducation aux droits de la personne. C'est ce à quoi en toute logique nous devons prétendre. »

«Éducation aux droits et politiques éducatives»
Lettre n°1, janvier 2014 (extrait)

Chercher et documenter...

La Veille documentaire de l'EIP a pour ambition de contribuer à la compréhension d'un phénomène, d'une tendance ou d'une situation particulière dans les domaines de l'éducation à la paix et aux droits humains. Elle veut également permettre aux éducateurs et formateurs d'être informés des publications les plus récentes dans leurs domaines de recherche ou de leurs centres d'intérêts. Ce dispositif intéressera également les ONG et les représentants de la société civile dont les objectifs s'apparentent au but poursuivi par cette Veille.

<http://veille-eip.org/fr/content/presentation-0>



Les sections nationales



L est devenu très vite évident que le rayonnement des idées de l'EIP devait s'enraciner dans les diverses réalités de terrain à travers le monde. C'est ainsi que naquirent au fil du temps les

sections nationales dont le nombre atteignit un sommet au début du XXIème siècle. De 1990 à nos jours, le nombre des sections nationales du réseau de l'EIP est passé de 15 pour dépasser maintenant la quarantaine.



EIP Sénégal, 2012

C'est le continent européen qui compte le plus grand nombre de sections. Par ailleurs, c'est en Afrique - subsaharienne surtout - que l'on a pu enregistrer la plus forte croissance. Mais cette construction demeure fragile. Elle reste soumise à un ensemble de facteurs adverses : instabilité politique et conflits, financement anémique, infrastructures déficientes, épuisement professionnel,...

Des créneaux diversifiés : quelques exemples parmi tant d'autres

Éducation à la paix, aux droits et à la citoyenneté

Par exemple, mentionnons l'intérêt jamais démenti envers les activités des clubs EIP dans les écoles primaires et secondaires, particulièrement en Afrique. Ces carrefours de rencontres et de formations sont l'occasion pour les jeunes et les adultes d'apprendre les droits et de développer au sein même des établissements des attitudes et des connaissances propres à favoriser le règlement pacifique des conflits et l'apprentissage du vivre ensemble.

Intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Des membres de l'EIP Québec ont jeté les bases il y a plus d'une décennie d'une politique en matière d'alimentation et de gestion coopérative des sites de l'EIP et du CIFEDHOP de même que l'encadrement à distance des sections nationales qui



EIP Italie, 1990

souhaitent recourir aux TIC dans leurs activités pédagogiques.

Aide aux populations vulnérables

Un des premiers objectifs de l'EIP est de faire reculer les frontières de l'exclusion. Participant d'une telle intention, des sections nationales se sont employées à mettre en œuvre des interventions propres à conscientiser l'opinion autour de groupes particulièrement vulnérables et à aider ceux-ci à leur intégration socio-scolaire. Ainsi, l'EIP Hawaï a tenu des sessions de formation en vue de sensibiliser l'opinion publique aux conditions de vie des autochtones de cet État américain, victimes de discrimination. Au Chili, en Colombie, au Mexique les membres de l'EIP se préoccupent des populations victimes de préjugés, de discrimination et d'exclusion socio-scolaire.



Lutte contre la violence

Par exemple, la section sénégalaise propose quelques pistes dans ce domaine en ayant apporté son soutien aux Talibés, ces enfants mendiants placés par leurs parents dans des écoles coraniques, victimes d'exploitation et sujets à des traitements dégradants.

Protection de l'environnement

L'EIP Ghana est intervenue auprès des autorités afin que les populations locales aient accès à l'eau potable. Un sondage administré auprès d'un échantillon de ménages de communautés villageoises a d'ailleurs révélé toute l'importance cruciale exprimée par ces populations à l'égard d'un « droit à l'eau potable ».

Actions conjointes

L'EIP Inde poursuit ses sessions de formation à l'éducation aux droits humains à l'attention des enseignants et bénéficie du soutien du ministère de l'Éducation de l'État du Maharashtra, là où se tiennent ces sessions. Par ailleurs, c'est par l'entremise d'une Chaire UNESCO établie à l'Université Aristote, à Thessalonique, que l'EIP Grèce s'est inscrite dans un programme interfacultaire et interdisciplinaire d'éducation à la paix et aux droits humains. En vue de la résolution pacifique des conflits en milieux scolaires, l'EIP Togo s'est associée au Programme de médiation par les pairs. Au Maroc, l'Institut français de Marrakech s'est associée aux militants de l'EIP de ce pays à l'occasion de sessions de formation de formateurs à l'éducation aux droits humains.

Publications

Le travail des sections nationales donne lieu à une abondante documentation pédagogique. À titre d'exemples, mentionnons les programmes de formation de formateurs développés par l'EIP Maroc et l'EIP Sénégal, les modules d'éducation civique réalisés par le correspondant guinéen à l'attention des élèves du primaire, la bande dessinée et le guide pédagogique sur la Convention relative aux droits de l'enfant publiés par l'EIP



Belgique. Mentionnons également un recueil de dessins de presse commémorant le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme distribué par l'EIP Québec, une revue diffusée par l'EIP Slovénie sur la lutte contre le racisme, des études sur la culture de la paix par l'EIP Espagne, etc.

Pour une présentation complète des sections nationales de l'EIP, nous invitons les lecteurs à consulter la section du site intitulée « L'EIP dans le monde » à l'adresse : http://portail-eip.org/Fr/EIP_monde/index.html

Une présence internationale

Tout au long de son existence, l'EIP internationale n'a cessé de promouvoir l'éducation à la paix auprès de nombreuses organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. L'expertise développée par l'EIP au fil des ans témoigne d'une maîtrise des nombreux dossiers sur lesquels elle s'est penchée. La diversité des situations qu'a connue l'EIP à ce jour est toutefois marquée d'une constance qui ne s'est jamais démentie : la défense et la promotion actives de la paix et des droits humains par l'éducation. Quelques exemples.

Appui au Programme mondial d'éducation aux droits de l'homme de l'ONU. Ce chantier prometteur commande par ailleurs une obligation de moyens et une volonté politique de manière à en garantir réellement leur réalisation sur le terrain. Qu'on se rappelle l'engagement des États, lors de la Conférence de Jomtien, organisée par l'UNESCO en 1990, d'assurer à compter de l'an 2000 l'éducation de base pour tous, année où le Manifeste de l'UNESCO pour une culture de la paix et de la non-violence passait le cap des 50 millions de signatures ! Cette promesse de l'éducation pour tous, on le sait, ne fut pas tenue de sorte que le Forum de Dakar, tenu 10 ans plus tard, dû en reporter l'accomplissement à 2015. Un engagement qui se fait toujours attendre.

L'éducation aux droits humains pour tous relève d'un défi substantiel à relever. Cette éducation est une des principales raisons d'être de la création de l'EIP, il y a cinquante ans. Et elle fut d'ailleurs, avec d'autres ONG, à l'origine de la Décennie de l'éducation aux droits de l'homme - idée émise, en 1987, lors du Congrès de Malte de l'UNESCO sur l'enseignement, l'information et la documentation en matière de droits de l'homme -. Elle est donc particulièrement sensible à cette question.



Salle du Conseil des droits de l'homme, ONU Genève

De très nombreuses autres rencontres ont jalonné le parcours de l'EIP, telles le Congrès international sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie (Montréal, 1993) ; le Séminaire sur le Dialogue interculturel dans la région euro-méditerranéenne (Amman, 2004) ; les Assises francophones de l'éducation et de la formation (Paris, 2006) ; le Séminaire sur l'Éducation aux droits de l'homme (Marrakech, 2009) et le Débat général sur les organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme (Genève, 2010).

L'EIP a par ailleurs proposé, en collaboration avec le Bureau international d'éducation (BIE), des pistes de réflexion sur les bonnes pratiques en éducation pour l'apprentissage du vivre ensemble. Et la collaboration avec cette organisation internationale gouvernementale s'est poursuivie, en 2002, par l'étude d'un projet conjoint d'Observatoire relatif aux politiques éducatives en matière d'éducation aux droits humains, à la paix et à la citoyenneté démocratique.

Nous ne saurions passer sous silence une des grandes contributions de l'EIP dans le cadre de ses compétences reconnues : l'adoption, le 19 décembre 2011, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme.

Mais cet aboutissement, après trois années de travail, n'est pas sans rappeler combien il est toujours difficile pour les Etats de se hausser au-dessus de leurs propres intérêts. Au nombre des désaccords de l'EIP relatifs à cette Déclaration, notons les points suivants : a) Le projet est très décevant en ce qui concerne le rappel des obligations des Etats; il omet le fait que l'EDH est un engagement prévu par de nombreux traités dont certains ont été ratifiés par un grand nombre d'Etats, voire la quasi-totalité d'entre eux (Convention relative aux droits de l'enfant) ; b) le projet est également très timide quant au rappel des mesures de suivi. Il se contente d'encourager les États à inclure « le cas échéant »

des informations sur l'EDH dans leurs rapports et d'inciter les mécanismes internationaux à la prendre en compte dans leurs travaux. Or, les pratiques des uns et des autres montrent que l'EDH est très souvent négligée.

En fait, rappelle l'EIP, l'éducation aux droits humains doit obéir, elle aussi, à quatre principes de base applicables à tous sans exclusives, comme l'avait déjà évoqué d'ailleurs la regrettée Katarina Tomasevski, première rapporteure des Nations Unies pour ce qui est du droit à l'éducation :

a) l'acceptabilité (contenu pertinents conformes aux dispositions des droits humains), b) l'adaptabilité (suffisamment souple pour s'adapter aux besoins des enfants et des sociétés en mutation), c) la recevabilité (par le système scolaire) et d) l'accessibilité (physiquement, financièrement et culturellement). Pour passer de la théorie à la pratique, la responsabilité (des Etats) devrait sans doute figurer au titre de cinquième principe...

« Que ce soit la lutte contre la pauvreté et les pandémies comme le SIDA, que ce soit la protection de la nature ou le partage des responsabilités, que ce soit enfin la jouissance de tous les droits humains, rien n'est possible faute d'accès à l'école et au savoir. Il est peut-être temps que les politiques des organisations internationales et des Etats s'imprègnent de cette évidence pour faire de l'école une haute priorité politique. »

Monique Prindezis, Secrétaire générale de l'EIP



D'hier à demain



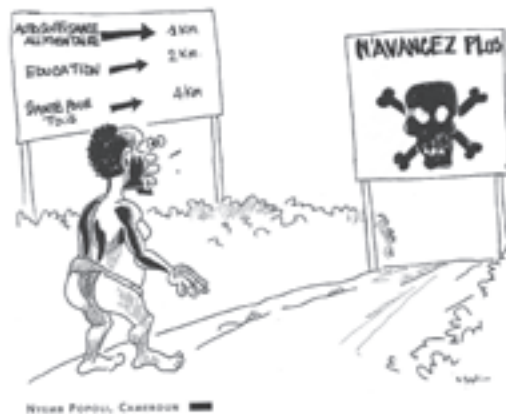
Nous continuerons, sans relâche, à promouvoir l'idée d'une école de la démocratie dont la mission première est de préparer les enfants à exercer leur rôle de citoyen libre et responsable bien ancré dans leurs milieux respectifs tout en s'ouvrant au monde, au partage et à la solidarité. Mais en même temps, nous devons affronter les écueils de politiques à court terme et de tendances adverses défavorables à l'égalité en droits.

L'idéologie marchande

Il semble que la « marchandisation de l'éducation » soit une tendance lourde qu'il sera difficile d'inverser, du moins à court terme. Néanmoins, cette intention s'impose d'évidence si nous considérons l'éducation comme un bien public, appartenant à tous sans discrimination aucune, au même titre que l'eau, menacée elle aussi de privatisation généralisée et de commercialisation à outrance. C'est que sous nos yeux se déroule une gigantesque opération de dépossession des populations des biens qui leur appartiennent en commun. Les barons de la performance magnifient la compétitivité, véritable manifeste d'un darwinisme socio-scolaire gagnant toujours plus de terrain auprès des décideurs inféodés aux lois du marché. Les lamentos pleins la bouche, ces aficionados du libéralisme débridé se plaignent des coûts élevés des institutions et des services publics et rêvent d'un monde où règneraient sans partage leurs intérêts privés face à des gouvernements désormais soumis à leur idéologie

marchande. Les responsables politiques sont de plus en plus nombreux à accepter que le marché décide des finalités et de l'organisation de l'éducation. Les organisations non gouvernementales et les mouvements citoyens devraient redoubler d'efforts pour contrecarrer ce scénario.

Il nous paraît particulièrement urgent d'introduire à large échelle dans les programmes de formation des enseignants et dans les salles de classe l'éducation au débat citoyen et à l'esprit critique pour éviter que l'École ne devienne qu'une simple entreprise soumise aux aléas du marché.



Nyame Popoli, Cameroun -
Un demi-siècle de droits de l'homme, EIP, 1998

Les armes tuent l'éducation

Un récent rapport de l'UNESCO « La crise cachée : les conflits armés et l'éducation » rappelle que 28 millions d'enfants sont privés d'éducation en raison des conflits armés qui les exposent aux viols, aux violences sexuelles, à des attaques ciblées sur leurs écoles et à d'autres atteintes aux



Stano Kenya,-
Un demi -siècle de droits de l'homme, EIP, 1998

droits humains. Les enfants et les écoles se trouvent en première ligne, car les salles de classe, les enseignants et les élèves sont considérés comme des cibles légitimes. Et les séquelles d'un conflit se répercutent sur les taux d'alphabétisation. Des études montrent qu'il y a beaucoup moins de jeunes et d'adultes qui savent lire dans les pays touchés par des conflits que ceux qui ne sont pas touchés par la guerre. Et cela est sans compter les torts souvent irréparables causés par les destructions massives d'écosystèmes. La paix ne va pas

sans la préservation de l'environnement.

On peut constater, ça et là, que des enfants manipulent des fusils d'assaut dans les écoles, que le port d'armes est autorisé sur certains campus, que des armes en format réduit de couleur bleu ou rose sont fabriquées à l'intention des fillettes et des garçons. Où s'arrêtera la bêtise humaine ? Des campagnes de sensibilisation devraient se multiplier en vue d'endiguer cette idée reçue selon laquelle les armes sont pour se protéger, même si elles peuvent tuer la personne en face.

La violence à l'école

Plusieurs causes explicatives de la violence à l'école sont bien connues et documentées. Quelques exemples: le type de discipline pratiquée à l'endroit des élèves ; les attitudes parentales ; l'influence des camarades et la dynamique de groupe; les caractéristiques du quartier où se trouve l'école ; le tissu socioculturel et économique ; l'environnement, les caractéristiques et la quantité des contrôles sociaux ; l'importance accordée au pouvoir et aux performances, à la virilité (machisme) et au sensationnalisme ; les groupes de pairs, sans compter, en amont, les mauvais traitements infligés aux enfants par les parents.

Mais il y a aussi de nouvelles formes de violence qui sont apparues ces dernières années dont sans doute la plus connue : la violence entre pairs par le recours à la cyber intimidation. Les conséquences de la violence par SMS ou sur Internet



Barrigüe - Dessine-moi un droit de l'homme, EIP, 1984

peuvent être très graves. Ce phénomène peut conduire une victime à commettre une tentative de suicide. Et c'est sans compter le nombre impressionnant d'images violentes auxquelles les enfants peuvent être exposés pendant une seule journée. Selon des études, il y aurait une corrélation très nette entre le fait d'être exposé à la violence par les films, vidéos, etc. et celui d'être violent à l'école (insultes, bagarres, vandalisme, brimades - «bullying» - et harcèlement sexuel).

L'enseignement de l'histoire

Si le fondateur de l'EIP, Jacques Mühlethaler, avait fait de la réforme des contenus des manuels scolaires d'histoire une des raisons principales de son combat, force est de dire que cette lutte n'est pas encore terminée. Dans plusieurs pays, le contenu de manuels d'histoire exacerbe toujours les divergences entre individus et nations, encou-



Sacha , Suisse - Lutte contre le racisme: où va la Suisse?
R. Babadji, EIP 2005

rage une culture de l'animosité et ravive les braises des idéologies haineuses.

Dans ce contexte, il serait loin d'être inutile de garder en mémoire une recommandation datant de 2002 du comité onusien pour l'élimination raciale selon laquelle il fut recommandé notamment aux Etats parties de retirer de tous les livres scolaires les discours véhiculant une image stéréotypée ou dégradante des communautés fondées sur l'ascendance et de les remplacer par des messages sur la dignité inhérente à chaque être humain et à l'égalité de tous devant les droits de l'homme.

Le fanatisme

Comment empêcher ce glissement vers cette volonté de détruire? Et surtout d'empêcher qu'il ne soit trop tard lorsque l'esprit se ferme à toute écoute, s'enferme dans l'obscurantisme et plonge dans le terrorisme et la folie meurtrière. L'Ecole, au sens large, est prise pour cible par le fanatisme qui sème la terreur et la mort. Pour éradiquer cette violence extrême, il faudra du temps. Et Malala, cette jeune adolescente miraculée, victime d'un fanatique, de rappeler qu'un professeur, un élève, un livre et un crayon peuvent changer le monde. « Plus de crayons, moins de fusils, tel est le leitmotiv de l'EIP depuis sa création.

Des approches éducatives de « déradicalisation (sic) » semblent avoir le vent en poupe depuis quelque temps. Mais l'action, bien que légitime, ne se pointe qu'en aval. Tout un travail de prévention en amont est à faire, et pas le moindre. Des activités préventives de déracinement à la source devraient opérer partout là où cela s'avère nécessaire.



Sabah Salman, 1996

C ONCLUSION

Au terme de ces cinquante années consacrées à la défense et la promotion des idées et des actions de paix par l'éducation, tant de choses restent à accomplir !

Certes, nous avons eu l'énorme plaisir d'être les témoins de l'engagement hors du commun de nombreux sympathisants et militants et les acteurs de changements de perception sur ce que devrait être une éducation pour tous dans un monde toujours marqué par les inégalités.

La mise en réseau de nos actions a certainement permis un rayonnement qui ne s'est jamais démenti.

Notre volonté de faire de l'école un lieu de création, de connaissance et de respect mutuel partout dans le monde demeure intacte.

Même si la paix par l'éducation n'a pas la cote autant que nous pourrions le souhaiter, nous faisons confiance aux milliers de militants, d'éducateurs et de formateurs qui ont fréquenté l'EIP à un moment ou l'autre de son histoire pour transmettre aux plus jeunes la flamme sacrée de vouloir vivre en paix avec soi-même et les autres. Qu'ils en soient tous et toutes chaleureusement remerciés.

